


# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. 

HORS DU DÉPARTEMENT 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 Septembre

## Les Élections Législatives

Le trait le plus caractéristique et le plus frappant des élections du 20 août et du 3 septembre, c'est le progrès accompli par la République jusque dans des milieux qui jusqu'à présent lui étaient restés réfractaires.

En Bretagne, en Vendée, dans le Poitou, dans le Gers et sur beaucoup d'autres points les républicains ont conquis des sièges nombreux et remporté des victoires sur lesquelles on n'avait pas lieu de compter.

L'opposition a perdu presque tout le terrain que lui avait fait gagner le boulangisme. Panama, son suprême espoir, s'est retourné contre ceux qui avaient voulu s'en servir contre la République, comme une arme meurtrière. Non seulement MM. Andrieux et Drumont ne sont pas entrés à la Chambre, mais M. Jules Delahaye, le promoteur de toute cette intrigue, a suivi dans leur retraite forcée MM. Déroulède et Millevoe.

Quant à la droite, elle a perdu dans la bataille, ses principaux chefs, et M. de Mun, et M. Paul de Cassagnac, et M. de Lamarzelle, et M. de Soubeyran, et M. Piou lui-même. L'ancien bataillon a laissé sur le carreau presque tous ses soldats, qui cependant, dans leurs départements respectifs, n'étaient pas des capitaines de mince importance, les Roy de Loulay, les le Provost de Launay, les Muller, les Haussmann, et tant d'autres.

Si, d'autre part, les socialistes gagnent plusieurs sièges dans le scrutin de dimanche, c'est en général aux dépens des radicaux et des boulangistes. Leurs progrès méritent quelque attention. Là même où leurs candidats ne sont pas élus, ils ont réuni à Paris et dans la banlieue au moins, comme dans quelques centres ouvriers de province, un nombre considérable de voix et serré souvent de très près leurs adversaires. Le second

trait de la journée de dimanche, c'est donc l'avènement à la vie politique d'un parti socialiste compact qui succède, comme le dit le *Temps*, au parti radical épuisé parce qu'au fond il en est la transformation logique. Désormais le rapport des socialistes et des radicaux dans le Parlement va se trouver renversé. Dimanche, les premiers n'étaient qu'un appoint presque insignifiant pour les seconds, les seconds viennent de perdre leur hégémonie, et, s'ils ne se séparent pas du socialisme devenu dominant, ils n'en seront plus à leur tour que les humbles acolytes.

Les conséquences parlementaires de ce renversement des situations et des rôles ne seront pas moins importantes. Il est clair que la concentration gouvernementale avec les radicaux a vécu; car MM. Millerand et Goblet devenus les chefs de l'extrême-gauche socialiste, représentent précisément le contraire de la concentration avec les opportunistes et même se sont faits nommer pour la combattre. Au lieu d'un radicalisme caméléon prêt toujours à prendre les avantages du pouvoir, tout en déclinant les responsabilités, la majorité républicaine va avoir devant soi un parti socialiste avec une doctrine très arrêtée et des chefs très ambitieux.

Cette situation doit, de gré ou de force, l'amener à se constituer plus étroite et plus homogène pour gouverner contre le socialisme qui apparaît pour la République comme le vrai danger de l'avenir.

Considérées dans leur ensemble, les élections qui viennent d'avoir lieu ont été, comme nous le disions, pleinement satisfaisantes. Elles ont un caractère nettement gouvernemental; mais, il ne faut pas s'y tromper, et moins que personne le pouvoir exécutif ne devra s'y méprendre, elles ont aussi une allure nettement réformatrice.

La France l'avait déjà indiqué il y a quatre ans; elle veut désormais autre chose que les vieilles querelles et les antiques clichés. A cet égard l'échec si marqué de M. Flo-

quet et de ses amis, a une signification indéniable.

Nous ne sommes pas de ceux qui piétineraient ces idoles d'hier, qui n'ont jamais été les nôtres. Mais — comment ne pas le remarquer? — ces hommes naguère si superbes, en même temps que si durs et si injustes envers leurs adversaires, avaient-ils bien le droit de se poser en juges de camp, en parangons de justice et de vertu? La triste affaire du Panama a démontré le contraire et les passions publiques qu'ils avaient si souvent déchaînées y aidant, ils en sont devenus les victimes.

L'opinion, en accueillant avec faveur, non pas les outrages dirigés contre M. Clémenceau, mais sa défaite politique, s'est souvenue du mal qu'il a fait trop longtemps à nos institutions en rendant, par ses alliances avec la droite, le gouvernement difficile et même impossible.

En somme, nous ne croyons pas céder à des impressions et à des calculs trop optimistes en concluant avec le *Temps* que les élections, dans leur ensemble, ont été bonnes pour la République, qu'elles ont accru la force des idées de sagesse et d'apaisement dans la Chambre et promettent, pour la législature prochaine, ce que nous avons instamment demandé: une organisation plus sincère et un fonctionnement plus normal du régime parlementaire.

L'ère des récriminations et des violences doit être close désormais. Il ne s'agit plus que de donner un gouvernement à la France, dans l'Europe médiocrement bienveillante. Tout le monde, ou presque tout le monde, vient à la nouvelle Chambre dans ces heureuses dispositions. A ceux qui ont la suprême initiative, de le voir et d'en profiter.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### La rentrée des Chambres

Il se confirme que la Chambre sera probablement convoquée le 14 novembre.

### La nouvelle Chambre

Les journaux, commentant les élections, constatent à nouveau la défaite des conservateurs, et le succès relatif des socialistes.

Les radicaux déclarent qu'il n'y aura de majorité possible dans la nouvelle Chambre que si elle est réformatrice.

Les modérés sont convaincus que leur politique triomphera à condition que nous ayons un ministre énergique.

### Remaniements ministériels

On dit que M. Dupuy, rassuré par la défaite des radicaux de gouvernement, sacrifierait MM. Viette, Terrier et Viger.

M. Peytral serait plus difficile à remplacer. L'amiral Rieunier resterait à la marine jusqu'après la visite de l'escadre russe.

Les bruits répandus par quelques journaux au sujet d'un prochain remaniement ministériel ne sont pas fondés.

Le cabinet démissionnerait seulement dans le cas où l'entente ne pourrait se faire sur le programme élaboré par M. Dupuy.

### La conversion du 4 1/2 0/0

La Lanterne dément l'ajournement de la conversion du 4 1/2 0/0.

### Mouvement préfectoral

Le *Gaulois*, reproduit un bruit d'après lequel M. Delfès, préfet de Marseille, serait appelé à la préfecture de la Seine ou au Conseil d'Etat.

### M. Clémenceau

M. Clémenceau est rentré lundi à Paris. Il a reçu quelques amis, mais les chefs du parti radical n'ont pas tenu la réunion qui avait été annoncée.

M. Clémenceau se propose de faire subir une transformation à la *Justice*, qui deviendrait un journal à un sou, et serait un organe de combat, avec la collaboration des principaux chefs du parti radical.

La dame mûre allait se retirer quand Mme Duclou reparut suivie d'une autre dame mûre, également accompagnée d'une petite fille, encore une nouvelle élève. Mme d'Avrigny reçut la seconde après avoir congédié la première.

La conversation commença de la même façon.

— On m'a beaucoup vanté votre établissement, Madame. C'est ce qui m'a décidée à vous confier l'éducation de ma fille.

— Nous en ferons une honnête maîtresse de maison.

— Mon Dieu, Madame, ma fille est riche, elle fera sans doute un beau mariage: il conviendrait peut-être mieux à la position future qu'elle occupera dans le monde qu'elle fût une femme brillante.

— Ah! que vous avez raison, Madame! Il eût été bien dommage de faire une honnête maîtresse de maison de cette belle enfant, si douce et si bien élevée. Les soins d'une mère... Elle apprendra ici un peu de couture, un peu de grammaire, mais beaucoup de piano, beaucoup de dessin, nous avons un « intéressant jeune homme » qui donne d'excellentes leçons de dessin, mais dans le genre élevé qui convient à des femmes brillantes.

Du premier coup, Gertrude connaissait le truc (qu'on nous pardonne ce mot) employé par Mme d'Avrigny pour réussir. Elle chantait toujours l'antienne à l'unisson de celle ou celui qui parlait. La jeune fille était néanmoins préoccupée par « l'intéressant jeune homme ».

Il jouait évidemment un grand rôle dans la maison. Il n'y avait qu'à entendre de quelle façon

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 28

## La Fille du Marquis

PAR MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

XII

L'INTÉRESSANT JEUNE HOMME

Au fond, le lit assez propre en bois noyer, une armoire également en noyer, trois chaises, une petite toilette, sur la cheminée, un petit groupe en plâtre, qu'on aurait pu croire acheté pour vingt-cinq sous chez un fabricant de moulages et représentant la *Muse d'Ossian*, Ossian était un gros monsieur boursoufflé et chevelu qui passait frénétiquement la main dans ses cheveux, la *Muse*, une jeune personne chlorotique et maigre, baisait le gros monsieur boursoufflé au front.

— Vous regardez la *Muse d'Ossian*, Mademoiselle Dubois? continua Mme Duclou. N'est-ce pas que cela est beau?

— Oai, oui, certes, répliqua indifféremment Gertrude qui pensait à toute autre chose qu'à la *Muse d'Ossian*.

L'admiration de la nouvelle sous-maîtresse ne parut sans doute pas suffisante à Mme Duclou, car elle reprit d'un ton assez piqué et en pinçant

ses lèvres minces :

— Pourtant c'est l'œuvre de « l'intéressant jeune homme. » Je vous ferai remarquer du reste, que Mme d'Avrigny a bien voulu mettre également dans votre chambre un autre chef-d'œuvre de « l'intéressant jeune homme. » C'est *Biron mourant à Missolonghi*. Tenez, ici, au-dessus de la toilette.

Au-dessus de la toilette s'élevait, en effet, une espèce de tableau représentant un monsieur encore boursoufflé qui expirait sur un lit de drapaux! Sans doute que celui que Mme Duclou appelait pompeusement « l'intéressant jeune homme » se croyait à la fois peintre et sculpteur. Mais qui était-il? Et pourquoi surtout donnait-il à ses héros l'apparence d'un monsieur boursoufflé?

Cependant Gertrude avait posé sa petite malle dans l'armoire se réservant de mettre ses affaires en ordre un peu plus tard. Au-dessus de son lit, elle avait suspendu un petit crucifix et le portrait de sa mère. Mme Duclou venait de l'en prévenir, il fallait descendre dans « les appartements de madame. » Encore une phrase que la digne économe prononçait avec un respect évident.

La jeune fille allait être présentée à Mme d'Avrigny.

On lui fit descendre deux étages (sa chambre était au quatrième étage) et traverser un grand corridor. Sur tous les murs, le groupe moulé en plâtre de la *Muse d'Ossian* et le portrait de *Biron mourant à Missolonghi* étaient leurs beautés ridicules.

Enfin Mme Duclou ouvrit « la porte des appartements de Madame. » Gertrude, en fait d'appartement, vit quatre pièces cousues en enfilade. La

première était une salle à manger, la seconde un salon, la troisième une sorte de cabinet de travail, la quatrième, tout au fond, une chambre à coucher.

Pour l'instant, Mme d'Avrigny se tenait dans le cabinet de travail. Elle était en grande conversation avec une dame mûre qu'accompagnait une petite fille de dix ans.

— Madame, c'est la nouvelle sous-maîtresse, mademoiselle Dubois.

— Bien, qu'elle attende, cette chère enfant: je la recevrai tout à l'heure, répondit une voix qui fit tressaillir Gertrude comme une voix connue.

Mme Duclou s'éloigna discrètement. La jeune fille s'assit dans le salon et ne tarda pas à prêter attention à la conversation échangée entre la dame mûre et Mme d'Avrigny.

— On m'a beaucoup vanté votre établissement, Madame, disait la première. C'est ce qui m'a décidée à vous confier l'éducation de ma fille.

— Nous en ferons une femme brillante, Madame.

— Oh! mon dieu, non. Je ne désire pas que ma fille soit une femme brillante, mais une bonne maîtresse de maison.

— Ah! que vous avez raison, Madame! Il eût été bien dommage de faire une femme brillante de cette belle enfant, si douce et si bien élevée! Les soins d'une mère! Elle suivra ici beaucoup de cours, apprendra un peu de piano, un peu de dessin; nous avons un « intéressant jeune homme » qui donne d'excellentes leçons de dessin... mais dans le genre honnête qui convient à des mères de famille.



L'escadre russe à Toulon

St-Petersbourg, 5 septembre.

Les journaux sont unanimes à manifester leur enthousiasme pour la visite de Toulon. Ils considèrent les préparatifs de réception déjà commencés comme la preuve que l'entente avec la Russie prime toutes les autres aspirations politiques de la nation française.

Les *Novosti*, blâment la presse allemande de jouer, au sujet des solennités militaires qui ont lieu en ce moment en Alsace-Lorraine, avec le chauvinisme de la nation allemande et l'amour-propre national français, un jeu dangereux pour la paix européenne.

Le *Nouveau Temps* conseille à la France le sang-froid, attendu surtout, qu'elle pourra répondre aux provocations de l'Allemagne et de l'Italie par un brillant et cordial accueil à l'escadre russe.

Draguignan, 5 septembre.

Le Conseil général a voté une résolution tendant à participer aux dépenses occasionnées pour la réception de la flotte russe.

Attentat contre le Czar

On mande de Berlin qu'une dépêche reçue de Saint-Petersbourg annonce qu'un attentat contre le Czar vient d'être commis.

Une centaine d'arrestations auraient été faites. Cette nouvelle serait donnée sous toutes réserves.

Les manœuvres allemandes

L'empereur Guillaume a présidé aux manœuvres militaires du 16<sup>e</sup> corps d'armée entre Metz et Urville.

Ses hôtes princiers y assistaient.

Documents Electoraux

On lit dans le *Matin* :

La défaite de M. Clémenceau a donné lieu, à Draguignan, à une manifestation qui aura eu son écho à Paris.

Les clémencistes et leur chef M. Chadenier, comptaient sur un succès. Pendant toute la journée cela a été un va-et-vient entre la préfecture et l'hôtel Bertin, où siège l'état-major de l'ami de Cornélius Herz. Le préfet, comptant sur l'efficacité des mesures terrifiantes qu'il a inaugurées dans notre département, supputait une majorité quelconque. Vers six heures, les lieutenants Winter, Philibert Roger, le banquier réactionnaire M. Chaix, annonçaient au café du Commerce le triomphe certain du Maître.

Mais cet enthousiasme factice ne tardait pas à s'évanouir. A huit heures, les allées sont noires de monde. Devant le journal de la Ligue, l'*Anti-clémenciste*, la cohue est grande. Des milliers de voix crient : « A bas Clémenceau ! A bas Cornélius Herz ! »

Les premiers résultats connus aux bureaux de l'*Anti-clémenciste*, favorables à M. Jourdan, sont salués par des cris de joie. Mais de la préfecture arrivent des renseignements contradictoires, donnant à M. Clémenceau une avance sur son adversaire. Il y a un moment de stupéfaction. Qui croire ? Le truc est bientôt éventé, M. Chadenier ne livre que les résultats favorables à M. Clémenceau.

Alors un mouvement de colère se produit contre l'agent de M. Dupuy qui, avec l'assentiment de son ministre, a employé les procédés les plus

odieux de l'Empire pour assurer l'élection de M. Clémenceau.

La foule se porte en masse devant la préfecture et fait au préfet Chadenier une ovation dont il gardera longtemps le souvenir.

Quand le résultat est connu, c'est bien pire ; des cris de : Vive Jourdan ! Vive la Ligue ! A bas Chadenier ! A bas Clémenceau ! partent de toutes les poitrines. C'est bientôt un charivari indescriptible qui dure jusqu'à une heure très avancée. Des colonnes de manifestants parcourent les allées, se répandent dans les rues transversales, acclamant Jourdan, conspuant Clémenceau.

On crie : « A bas Cornélius Herz ! A bas l'Anglais ! Yes ! Yes ! Yes ! »

Devant l'hôtel Bertin, devant les maisons des patrons de Clémenceau, de MM. Clavier, Chaix, Inguibert, des manifestations hostiles ont lieu.

Il ne reste plus à M. Clémenceau qu'une chose à nous dire à son tour : d'où lui sont venues les sommes énormes qu'il a dépensées dans cette élection si désastreuse pour lui ?

Dans l'*Autorité*, M. de Cassagnac publie pour expliquer son échec, un long article dont voici le début.

Je dois au dévouement de mes amis du Gers, et de mes amis de partout, dont le témoignage affectueux m'a fidèlement accompagné durant cette lutte électorale si longue et si pénible, de leur donner les raisons de ma défaite.

Elles sont simples et claires.

Je suis battu non par le parti républicain que j'avais distancé de plus de seize cents voix au premier tour de scrutin, mais par la défection d'une fraction du parti conservateur.

C'est le petit parti des ralliés de l'arrondissement de Mirande, composé de catholiques, d'anciens monarchistes, et comprenant un certain nombre de prêtres, qui m'a mis en ballottage, comme on le sait.

S'il avait voté pour moi contre le candidat radical, j'étais élu facilement à deux mille six cents voix de majorité. En me mettant en ballottage, il m'a diminué moralement et enlevé le prestige du succès qui me faisait une véritable auréole aux yeux des électeurs ; il a surexcité les espérances de mes adversaires, qui ne croyaient pas, le moins du monde, la victoire possible.

Le soir du ballottage, j'ai vu tout de suite ce qui allait se passer.

Si j'avais cédé à ma fierté blessée, je me fusse immédiatement retiré.

Mais c'est été une faiblesse, presque une lâcheté : on m'eût reproché d'abandonner mes soldats, ces neuf mille braves gens qui auraient voté pour moi et qui voulaient se battre encore.

Et je suis allé jusqu'au bout, comme il convient à quelqu'un qui n'a jamais reculé devant le danger, ni devant le devoir.

Puis, je n'étais pas fâché de voir ce que feraient au deuxième tour de scrutin, les deux mille électeurs du rallié.

Eh bien, je l'ai vu : ils sont allés, comme un seul homme, tout droit au candidat radical, stimulés par une affiche haineuse placardée au dernier moment par M. Laudet.

Moi, j'ai maintenu largement mes positions ; et voilà comment on est battu à six cents voix de minorité, quand logiquement et mathématiquement, on possède deux mille six cents voix de plus que son adversaire républicain.

du procès... Vous avez été bien ingrate, bien injuste, ma pauvre enfant, pour Germance... Je vous aimais beaucoup autrefois, je vous aime plus encore aujourd'hui.

Elle souriait doucement en parlant ainsi et son sourire froid, toujours méchant, découvrait des dents pointues jaunies par l'âge... La pauvre Gertrude restait immobile, comme glacée.

— Est-ce que par hasard vous auriez du chagrin de me retrouver ainsi, ma chère Gertrude ? continua Mme d'Avrigny de son ton patelin. Mais, non, ce n'est pas possible, ce que je prends pour de la tristesse ne doit être que de la surprise. Il faut que je vous explique : Voici : Figurez-vous que M. Mascaret et moi nous n'avons pu parvenir à nous entendre. Et puis il y avait longtemps que je souffrais de la position un peu... comment dirai-je... un peu fautive que j'occupais chez lui. Je me doutais bien que les mauvaises langues devaient jaser... et ce sont des choses que n pouvait pas tolérer une femme de ma condition.

(Ici, une petite pause suivie d'un soupir profond, accentué par une gigue des rubans verts.)

— Bref, jete quitai. Par bonheur, il voulut bien, en récompense de mes bons et fidèles services, me céder plusieurs créances hypothécaires dont il n'aurait rien de bon. En m'y prenant convenablement, je rachetai ce pensionnat qui allait être vendu par voie d'huissier. J'ose dire que j'en ai fait en peu de temps le premier établissement de la capitale. Il est vrai que j'ai su m'entourer des meilleurs professeurs et même d'un des plus grands artistes de ces temps-ci.

(Ici, seconde pause accentuée d'un long et tendre regard lancé aux œuvres de l'intéressant jeu-

ne homme !... Seconde gigue de rubans verts.)

Je ne viens pas récriminer, non, car je suis de ceux que la défaite n'abat point ; j'ai l'âme d'un soldat, une âme qui n'a jamais fléchi, et qui ne connaît pas le découragement.

Comme le guerrier de Salamine qui, ayant les deux poings coupés, combattait encore avec les dents, si je n'ai plus la tribune, j'ai encore la plume, et sa pointe est aiguë.

Mais en quittant le Parlement, où je crois avoir toujours courageusement rempli mon mandat, j'emporte une tristesse, presque un écoeurement : c'est d'avoir été atteint, frappé, renversé par des catholiques, par des prêtres, par des conservateurs, alors que depuis plus de vingt ans, j'ai combattu pour eux, rien que pour eux, ayant toujours placé mes croyances religieuses au-dessus de mes opinions politiques.

Etre vaincu par ses adversaires naturels, par ceux que l'on a bravés pendant tant d'années, c'est le jeu de la corerie.

Mais que les coreligionnaires vous visent dans le dos et vous attaquent par derrière, pour seconder l'ennemi commun, le radical et le franc-maçon, c'est un spectacle à la fois douloureux et imprévu, qu'il était réservé à notre triste et honteuse époque de donner pour la première fois.

Tout cela parce qu'il ne m'a pas plu de renier mon passé monarchique et d'abandonner ma foi dans un avenir réparateur.

Je tombe enveloppé dans mon drapeau, ne regrettant rien.

On lit dans la *Liberté* :

Les têtes sont abattues, et il est impossible que la disparition de tous ces hommes influents n'ait pas un effet grave pour les partis qu'ils dirigeaient. La majorité de gouvernement qui sort ainsi des élections n'a vraiment plus d'ennemis dangereux que du côté socialiste. C'est M. Goblet qui va essayer d'en prendre la direction. Y parviendra-t-il cependant, et est-il de taille à conduire un aussi redoutable parti. Nous en doutons. Il y a dans le socialisme militant trop de sectes divergentes pour qu'il ait la force d'y maintenir la cohésion. C'est d'ailleurs, au fond, un bourgeois déguisé en socialiste. Il sera bientôt débordé et annulé.

N'importe, le péril est là, et il faut y veiller en groupant, dès la rentrée, toutes les forces d'ordre et de liberté contre les utopies et les efforts révolutionnaires.

Les étrangers en France

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit et dont nous avons déjà fait connaître les principales dispositions :

Article premier. — Tout étranger non admis à domicile, arrivant dans une commune pour y exercer une profession, un commerce ou une industrie, devra faire à la mairie une déclaration de résidence en justifiant de son identité dans les huit jours de son arrivée. Il sera tenu, à cet effet, un registre d'immatriculation des étrangers, suivant la forme déterminée par un arrêté ministériel.

Un extrait de ce registre sera délivré au déclarant dans la forme des actes de l'état civil, moyennant les mêmes droits.

En cas de changement de commune, l'étranger fera viser son certificat d'immatriculation, dans les deux jours de son arrivée, à la mairie de sa nouvelle résidence.

Art. 2. — Toute personne qui emploiera l'immémorial un étranger non muni du certificat d'immatriculation sera passible des peines de simple police.

Art. 3. — L'étranger qui n'aura pas fait la déclaration imposée par la loi dans le délai déterminé, ou qui refusera de produire son certificat à la première réquisition, sera passible d'une amende de 50 à 200 fr.

Celui qui aura fait sciemment une déclaration fautive ou inexacte sera passible d'une amende de 100 à 300 fr. et s'il y a lieu, de l'interdiction temporaire ou indéfinie du territoire français.

L'étranger expulsé du territoire français et qui y serait rentré sans l'autorisation du gouvernement, sera condamné à un emprisonnement de un à six mois. Il sera, après l'expiration de sa peine, reconduit à la frontière.

L'article 463 du code pénal est applicable aux cas prévus par la présente loi.

Art. 4. — Les produits des amendes prévues par la présente loi seront attribués à la caisse municipale de la commune de la résidence de l'étranger qui en sera frappé.

Art. 5. — Il est accordé aux étrangers visés par l'article 1<sup>er</sup> et actuellement en France, un délai d'un mois pour se conformer aux prescriptions de la loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Fontainebleau, le 8 août 1893.

CARNOT.

Par le président de la République :  
Le président du conseil, ministre de l'intérieur  
Ch. DUPUY.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
E. GUÉRIN.

CHRONIQUE LOCALE  
ET REGIONALE

Arrondissement de Gourdon

SCRUTIN DE BALLOTAGE

RÉSULTATS PAR COMMUNES

Canton de Gourdon				
Communes	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls
Gourdon	1655	1273	554	710
Milhac	132	117	65	52
Nozac	197	164	88	74
Payrignac	306	249	117	126
Rouffillac	141	114	26	89
St-Cirq-Madelon.	103	94	42	51
St-Clair	163	148	126	22
St-Projet	234	188	109	79
Soullaguet	139	129	89	39
Vigan (le)	535	425	237	288

Canton de Gramat				
Communes	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls
Alvignac	234	207	97	110
Bastit (le)	130	101	46	54
Carluac	268	193	24	168
Couzou	134	115	65	49
Gramat	993	815	386	427
Lavergne	166	143	69	73
Miers	329	288	185	99
Padirac	126	111	65	46

un calme, une sérénité inébranlable. La classe était un peu brouillonné quand elle y pénétra, accompagnée de Gertrude. Sans doute Mlle Chevreau qui s'en allait le soir même mettait peu d'attention à surveiller les élèves. Mme d'Avrigny n'eut qu'à parler, et la seule vue de son bonnet orné de rubans verts joua le rôle du « quos ego » de Neptune. Un silence religieux s'établit instantanément. Bien plus même : celles des jeunes demoiselles qui faisaient des niches à leurs voisines demeurèrent immobiles dans la position qu'elles avaient. Si bien que l'une d'elles demeura debout, le pied contre son pupitre sur lequel elle voulait monter pour rattrapper sa bille élastique tombée sur un rayon couvert de livres.

— Qu'est-ce que vous faites-là, Mademoiselle de Gerlaut, demanda Germance d'un ton sec.

Puis se tournant vers Mlle Chevreau.  
— Je vois avec peine, Mademoiselle, que pour le dernier jour où vous restez ch z moi, vous survez lez mal vos élèves. Sans doute ne voulez-vous pas laisser ici de bons souvenirs. Vous serez mise à l'amende.

Mlle Chevreau esquissa un sourire railleur au grand étonnement des élèves, car généralement quand une sous-maîtresse était punie d'une amende, elle faisait la grimace. Mme d'Avrigny n'avait trouvé en effet rien de plus économique que de retenir à ses sous-maîtresses, à chacune de leurs fautes, une petite somme sur leurs maigres émoluments.

(A suivre).



Rignac	170	147	93	54
Rocamadour	461	346	120	224
Thégra	277	234	159	75
<b>Canton de Labastide-Murat</b>				
Beaumat	118	103	54	49
Canac	308	259	71	188
Fontanes-Luneg	191	140	82	57
Ginouillac	152	134	68	66
Labastide-Murat	490	370	177	190
Montfaucon	502	364	137	225
St-Sauveur-la-V	82	71	44	27
Soullomès	151	121	40	81
Vaillac	147	117	70	46
<b>Canton de Martel</b>				
Baladou	185	152	70	82
Cazillac	408	347	326	20
Cressensac	343	279	200	76
Creysse	252	234	134	100
Cuzance	328	288	227	61
Floirac	238	211	157	53
Martel	787	650	587	83
Montvalent	227	195	141	44
St-Denis	251	212	154	57
Sarrazac	357	276	209	68
<b>Canton de Payrac</b>				
Calès	174	144	48	94
Fajoles	211	163	91	71
Lamothe-Fénelon	224	188	87	101
Loupiac	186	160	37	123
Masclat	213	196	137	58
Payrac	384	334	158	188
Reilhaguet	190	156	74	82
Roc (le)	283	226	91	134
<b>Canton de St-Germain</b>				
Concorès	401	334	224	108
Frayssinet	317	219	155	62
Lamothe-Cassel	174	136	110	25
Montamel	95	82	41	41
Peyrilles	338	294	106	188
St-Chamarand	215	172	75	96
St-Germain	344	301	230	65
Souciac	132	110	11	99
Ussel	107	83	55	27
Uzech	193	171	90	82
<b>Canton de Salviac</b>				
Dégagnac	615	503	292	209
Lavercaillère	194	157	88	78
Léobard	191	169	80	88
Rampoux	68	61	21	39
Salviac	688	590	226	368
Thédirac	256	229	100	130
<b>Canton de Souillac</b>				
Gignac	508	375	100	278
Lacave	221	182	60	121
Lachapelle-Auzac	333	285	75	206
Lanzac	234	195	59	134
Meyronne	163	139	61	79
Pinsac	276	240	82	156
St-Sosy	351	303	104	193
Souillac	1010	808	302	505
<b>Canton de Vayrac</b>				
Bétaille	507	411	249	159
Carennac	311	267	89	176
Cavagnac	262	232	122	105
Condat	168	147	129	18
St-Michel-de-B	208	182	138	44
Strenquels	354	289	233	53
Vayrac	617	513	294	219

Hugues Malbec, instituteur public au Vigan; Jean Delmon, instituteur public à Vayrac; Mlle Marie Delmas, institutrice publique à Concois.

**Mentions honorables.** — Mmes Elisabeth Delseris, institutrice à Cajarc; Marié Miquel, institutrice publique à Touzac. — MM. Antoine Barel, instituteur à Thédirac; Alexandre Jardel, instituteur public à Rouffillac; François Gineste, instituteur public à Saint-Médard-de-Prèsque; Jean Sabrié, instituteur à Valroufié; Louis Masbou, instituteur public à Lunan; Célestin Causanel, instituteur public à Beaumont; Marcelin Lacam, instituteur public à Touriac.

**Mouvement dans le personnel.** — Par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie du Lot, en date du 31 août 1893, Mlle Hugonneng Françoise, ancienne élève-maîtresse de l'école normale d'institutrices de Cahors, est déléguée dans les fonctions d'institutrice adjointe stagiaire à l'école publique de filles de Cajarc.

**STATION THERMALE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE**

La saison de 1893 compte parmi les plus belles que Bagnères ait jamais eues, et va se continuer en septembre et octobre, mois généralement très brillants à Bigorre.

Le Casino restant ouvert jusqu'aux dernières limites de la saison, et les variations brusques de température n'étant pas à craindre dans ce charmant coin des Pyrénées, on y trouve en automne les mêmes distractions et les mêmes avantages qu'aux mois de juillet et août.

Bagnères de-Bigorre est véritablement le séjour de repos par excellence.

Le concessionnaire des Thermes de Bagnères-de-Bigorre accorde une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif des eaux aux Membres de l'enseignement, au clergé et aux militaires, ainsi qu'aux employés de l'Etat dont le traitement annuel ne dépasse pas 2,000 fr.

**DERNIÈRE LOCALE**

**La grêle**

Hier au soir, un violent orage a éclaté dans la région sud-est du département.

Les communes de Fargues, Lascabanes, etc., ont été rudement éprouvées par la grêle. On a vu des grêlons ne pesant pas moins de 150 grammes. Les récoltes de tabac sont en partie détruites.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 7 SEPTEMBRE 1893

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (Allées Fénelon)

Marche Lorraine	Ganne.
Le Dieu et la Bayadère, ouverture	Auber.
Cavatine pour piston, p. M. Larroque	Rossini.
L'Estudiantina, valse	Lacôme.
L'ombre, fantaisie	Flotow.
Sauterelles, polka	José.



**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

**INNOCUITÉ PARFAITE**

**BARRIQUES**

Le sieur **CAMBORNAC**, restant à Mortayrol, par Cabrerets (Lot), a l'honneur d'informer les propriétaires qu'il est fabricant de **BARRIQUES** de 220 litres, soit en chêne, soit en châtaignier, garanties irréprochables. Pour le prix, on n'a qu'à s'adresser à lui. Il ne sera pas exigeant.

**ON DEMANDE** DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Bains de mer de l'Océan**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS  
Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des **Billets Aller et Retour** de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Baix, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Berg-Meil), Fouesnant, Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire inclus, au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray, aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosperden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au Retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes soit en déca.

2<sup>o</sup> Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.

**BORDEAUX**

**Billets Aller et Retour à Prix réduits**

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations de la ville de Bordeaux avec toutes les gares et stations de son réseau, délivrera à partir du 1<sup>er</sup> Août 1893, à la gare de Bordeaux des billets aller et retour pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres jusqu'à 700 kilomètres. Au-dessus de 700 kilomètres, cette durée est de huit jours.

Exceptionnellement, la durée de validité des billets d'aller et retour qui seront délivrés de Bordeaux aux gares ci-après et vice-versa, est fixée ainsi qu'il suit, non compris les jours de départ et d'arrivée :

- Poitiers et stations au delà vers Châtelleraut, 3 jours.
- Châtelleraut et stations au delà vers Château-du-Loir, 4 jours,
- Château-du-Loir et stations au delà vers Le Mans (inclus), 5 jours.

Si le délai de validité de ces billets expire un dimanche ou un jour férié, ce délai est augmenté de 24 heures.

Si ce délai expire un dimanche suivi d'un jour férié, ou un jour férié suivi d'un dimanche, ce délai sera augmenté de 48 heures.

**TOULOUSE**

**Billets Aller et Retour à Prix réduits**

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales de la ville de Toulouse avec toutes les gares et stations de la ligne de Bordeaux à Clermont-Ferrand par Périgoeux, Limoges et Ussel, et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées au sud de cette ligne.

Réciproquement, toutes les gares et stations comprises dans ce périmètre délivreront des billets d'aller et retour pour Toulouse.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, sauf délai plus long prévu par le paragraphe 2 du Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 2, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres, et ainsi de suite, en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Toulouse.

**Dernières nouvelles**

**La santé de M. Carnot**

Dans la nuit de lundi à mardi, les bruits les plus alarmants ont circulé à Paris au sujet de la santé du Président de la République.

Quelques individus se sont rendus dans les bureaux de rédaction des journaux du matin, trop tard pour que le contrôle de leurs informations fût possible, et ont raconté qu'à la suite d'une opération qu'il aurait subie dans la journée de lundi, M. Carnot avait succombé vers six heures du soir à Fontainebleau.

Cette information, reproduite par quelques-uns de nos confrères, avait causé, hier matin, la plus vive émotion.

Aux Halles, sur les boulevards, partout où la population afflue dans les premières heures de la journée, il n'était question que de cette nouvelle.

Fort heureusement, ce renseignement anonyme, car jusqu'ici personne n'a pu indiquer la source, était absolument faux, comme en témoigne le télégramme suivant :

Fontainebleau, 5 septembre.

Démentez le bruit que le Président aurait subi hier une opération et que son état serait alarmant.

M. Carnot se porte très bien et s'est promené hier soir, à six heures, à pied, dans Moret-sur-Loing qu'il a visité. M. Carnot va présider ce matin le Conseil des Ministres. Les membres du gouvernement vont arriver à dix heures et demie et déjeuneront avec lui.

Demain le Président de la République recevra et retiendra à déjeuner les deux commandants de corps d'armée nouvellement promus et après-demain il recevra encore la délégation de la ville de Beauvais qui déjeunera au château.

**Conseil des Ministres**

Les Ministres se sont réunis hier matin, à Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot.

Les membres du Cabinet ont trouvé le Président de la République en parfaite santé. En les abordant, M. Carnot leur a dit : « Vous voyez que pour un homme mort je ne vais pas trop mal. »

**BULLETIN FINANCIER**

La bourse, malgré les bruits de la mort du président de la République, est restée ferme. La hausse se manifeste sur toute la ligne, et les rachats du découvert ne pourront qu'activer le mouvement.

Les nouvelles de l'étranger sont bonnes. Dès le début de la séance, nos rentes ont plus de 0,10 de hausse. Le 3 0/0 perpétuel s'inscrit à 99,55, à terme, au comptant on l'a demandé à 99,40 et 99,50.

Le 4 1/2 reste comme la veille à 104,80 et 104,50 au comptant. Les fonds étrangers sont en reprise. Les Consolidés anglais reprennent 1/16 à 97,1/16. Les fonds russes conservent leur fermeté d'hier.

Le Rouble regagne 1/2 à Berlin à 213. L'Extérieure espagnole est en hausse à 63 13/16 Hongrois cote 94, le Turc très ferme est à 22,65.

Seul l'Italien reste lourd à 83,90.

Les affaires sont assez actives sur le marché de nos grandes maisons de crédit La Banque de France a 45 fr. de hausse à 4100.

Le Crédit Foncier bien tenu à 962,50. Le Crédit Lyonnais conserve le cours de 7775. La Banque de Paris progressé à 645.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheonnceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheonnceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit réseau, des Billets spéciaux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soléil*.

Echarpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A CEDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1<sup>er</sup> Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>o</sup> classe.	DIRECT 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	9 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	6 40 <sup>mat</sup>	6 20 <sup>mat</sup>	5 7 <sup>mat</sup>	10 32 <sup>mat</sup>	7 <sup>h</sup> 5 <sup>soir</sup>
SOULLAC.....	7 48	7 27	5 55	2 8	8 3
CAZOULÈS.....	7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
Lamothe-Fénelon.....	8 2	—	—	2 21	8 18
Nozac.....	8 15	—	—	2 22	8 21
GOURDON.....	8 25	—	—	2 35	8 34
Saint-Clair.....	8 39	8 »	6 26	2 45	8 44
Dégagnac.....	8 49	—	—	3 10	8 58
Thédirac-Peyrilles.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Saint-Denis-Catus.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Espère.....	9 23	—	—	3 45	9 43
CAHORS.....	9 32	—	—	3 54	9 52
Sept-Ponts.....	9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 <sup>soir</sup>
Cieurac.....	9 58	8 47	7 12	4 20	10 30 <sup>mat</sup>
Lalbenque.....	10 8	—	—	4 31	11 8
Caussade.....	10 22	—	—	4 47	11 22
Montauban.....	10 29	—	—	4 56	11 31
Toulouse.....	11 2	9 31	7 54	5 31	11 45
	11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	11 h. 49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
	11 h. 59 midi 3	11 10s.	9 14 <sup>mat</sup>	7 55 <sup>mat</sup>	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>o</sup> classe.	OMNIBUS	EXPRESS 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	—	5 <sup>h</sup> 50 <sup>mat</sup>	—	9 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN..	3 14	—	7 10	—	10 40 <sup>mat</sup>	7 15 <sup>mat</sup>
Caussade.....	3 24	4 15 <sup>mat</sup>	7 30	—	10 50	7 30 <sup>mat</sup>
Lalbenque.....	3 49	4 56 <sup>mat</sup>	7 58	—	11 31	8 11 <sup>mat</sup>
Cieurac.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Sept-Ponts.....	—	5 46	—	—	midi 21	9 2
CAHORS.....	4 32	6 6	8 46	—	midi 33 <sup>soir</sup>	9 14
Espère.....	4 38	6 30	8 54	6 5	midi 41	9 22
Saint-Denis-Catus.....	—	6 45	—	6 20 <sup>mat</sup>	—	9 30
Thédirac-Peyrilles.....	—	6 59	—	6 33	—	9 44
Dégagnac.....	—	7 14	—	6 48	—	9 57
Saint-Clair.....	—	7 23	—	6 57	—	10 11
GOURDON.....	5 23	7 33	9 42	7 6	—	10 20
Nozac.....	—	7 49	—	7 23	—	10 29
Lamothe-Fénelon.....	—	7 58	—	7 32	—	10 43
CAZOULÈS.....	—	8 7	—	7 42	—	10 52
SOULLAC.....	—	8 16	—	7 52	—	11 1
BRIVE.....	—	8 18	—	8 2	—	11 10
PARIS.....	—	8 25	10 6	8 2	—	11 12
	—	8 31	10 9	8 9	—	11 19
	—	9 37.	10 53	9 17 <sup>mat</sup>	—	11 25
	—	—	11 3	—	—	midi 27
	—	—	10 21 <sup>mat</sup>	—	—	midi 55
	—	—	—	—	—	11 38 <sup>mat</sup>

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 13
Mercuès.....	6 54	1 4 <sup>mat</sup>	6 27
Arrêt Douelle	6 58	—	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Lurech.....	7 14	1 22	6 45
Castelfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arrêt Prayssac	7 27	—	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX. —	3 51	8 11 m	4 43
PARIS. — Ar.	11 36 <sup>mat</sup>	4 37	10 21 <sup>mat</sup>

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> 40 <sup>mat</sup>	7 <sup>h</sup> 38 <sup>mat</sup>
BORDEAUX. —	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20 <sup>mat</sup>	3 30	9 10
Fumel.....	8 33 <sup>mat</sup>	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 43 <sup>mat</sup>	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	—	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Lurech.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 29 <sup>mat</sup>	5 <sup>h</sup> 23 <sup>mat</sup>
Cabessut, halte	7 51	1 38	5 30 <sup>mat</sup>
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Girg, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadelleine.	9 40	3 31	7 45
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 <sup>h</sup> 40 <sup>mat</sup>	5 <sup>h</sup> 23 <sup>mat</sup>
Lamadelleine.	7 53	11 22 <sup>mat</sup>	5 35 <sup>mat</sup>
Toirac.....	8 10 <sup>mat</sup>	11 31	5 40
Montrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14 <sup>mat</sup>	6 25
St-Girg, halte.	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 0	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE

de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal)  
Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris). 0<sup>r</sup> 30  
La caisse de 21 bouteilles... 6 00  
S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.